Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 022-212201826-20260122-CM_22_01_26_010-DE

Mairie de Plélo - Place du 11 novembre - 22170 PLÉLO
☎ 02 96 79 53 53 - ✉ mairie@plelo.fr
Site internet : **www.plelo.fr**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLÉLO

Séance du 22 janvier 2026

Date de la convocation : 16 janvier 2026
Date d'affichage : 28 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux janvier à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil municipal de Plélo se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Jérémy MEURO, maire.

Présents :
Jérémy MEURO – Patrick BRIGANT - Sandrine GUILLAUME - Laure FINGOLO - Jean-Pierre BALLOUARD Jeanne-Noëlle LAMOUR - Guillaume LE COMTE (arrive à 19 h) - Jean-Christophe BARBOT - Erwan CAMUS – Gwendoline GUEGAN (arrive à 19h15)- Mikaël CORBEL (arrive à 19h10) - Laëtitia CORNILY - Marie-Pierre LE MOUEL - Guillaume LE COQU- David DOMALAIN (arrive à 19 h) - Jean-François LE FLOCH - Denis FOLLET

Absents avec procuration :
Christine THOUÉNON qui a donné pouvoir à Marie-Pierre LE MOUEL
Baptiste LE GALL qui a donné pouvoir à Guillaume LE COMTE
Gaëlle ROUTIER qui a donné pouvoir à Jean-François LE FLOCH
Philippe LE GUEN qui a donné pouvoir à Jean-Pierre BALLOUARD

Absent sans procuration :
Christophe LE BARTZ

Secrétaire de séance : Laëtitia CORNILY

DÉLIBÉRATION 22-01-26-010

Objet de la délibération : Dénomination d'une voie dans la ZA de Plélo Sud 2

M. Patrick BRIGANT, adjoint, signale que dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités de Plélo Sud 2, une voie est en cours de création afin de pouvoir desservir l'ensemble des 25 lots de la zone.
La dénomination officielle de cette voie est aujourd'hui nécessaire afin de faciliter l'identification du site ainsi que l'orientation des usagers.
Le nom proposé est « rue des Noisetiers » pour être en cohérence avec la nomination des voies des autres zones d'activités de Plélo dont celle de Plélo Sud 1 qui s'intitule « rue des Châtaigniers ».

Entendu l'exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, considérant l'intérêt que représente la dénomination des voies :

- adopte la dénomination suivante : **« rue des Noisetiers »** pour la desserte de l'ensemble des 25 lots de la zone de Plélo Sud 2.

Le Maire ,
Jérémy MEURO

Le secrétaire de séance,
Laëtitia CORNILY